

■ **Luc Jeanmonod, Génie Civil et Structures**, à Avenches, en faillite (FOSC du 19.01.2000, p. 398). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 4293 du 23.04.2004
(02237814 / CH-550.0.052.747-9)